L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Journal, No 72 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI 27 JUIN 1883.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Température du 26 juin 1883

Thermomètre de C. DUMAINE, Opticien, Fahrenheit. Centigrade

6 heures du matin	73	24
Midi	86	30
2 P. M.	90	32
6 P. M.	86	30

Mardi, 26 juin 1883, 3 p m

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes:

Atlanta	82	Louisville, Ky	71
Augusta, Géo	86	Memphis, Tenn	77
Corsicana, Tex	—	Mobile, Ala	86
Cuero, Tex	78	Montgomery, Ala	87
Chattanooga, Tenn	83	New Orleans, La	76
Cincinnati, O	73	New Orleans, La	87
Davenport, Iowa	70	Omaha, Neb	78
Galveston, Texas	80	Pittsburgh, Pa	73
Galveston, Texas	83	Savannah, Géo	89
Helena	—	Shreveport, La	96
Keokuk, Iowa	73	Vicksburg, Miss	71
Key West, Fla	—	St-Paul, Minn	73
La Crosse, Wis	73	Vicksburg, Miss	87
Leavenworth, Kan	75	Yankton, D. T	73

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (eaux en plus basses).

Augusta	15.04	Nashville, Tenn	7.00
Cairo, Ill	12.00	New Orleans	9.00
Chattanooga, Tenn	12.10	Omaha, Neb	12.01
Davenport, Iowa	8.01	Pittsburgh, Pa	3.06
Keokuk, Iowa	11.02	Shreveport, La	16.11
La Crosse, Wis	7.06	St-Louis, Mo	34.09
Leavenworth, Kan	21.05	St-Paul, Minn	6.08
Louisville, Ky	9.51	Vicksburg, Miss	29.06
Memphis, Tenn	31.01	Yankton	7.7

(Le dernier nombre indique le nombre de pieds au-dessus des hautes eaux de 1874 ou 1883.)

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS.

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

George Fritsch à Mlle Katie Grass.
Peter Endress à Mlle Rose Hatten.
Louis Schleidler à Mlle Elisabeth Grander.

Naissances.

Mme E. E. Durand, un garçon, 25 mai.
Mme John Roche, une fille, 12 juin.
Mme Paula Lopez, une fille, 20 mai.
Mme Albert Josselin, un garçon, 16 juin.
Mme J. S. Rommel, une fille, 15 juin.
Mme R. R. Wilson, un garçon, 2 juin.
Mme Michel Demma, un garçon, 17 juin.
Mme Eugène Deloche, un garçon, 17 juin.

Décès.

John Langhan, 1 jour, No 66 rue Lahaype.
Joseph Wild, 1 mois, No 196 rue Tchoupitoulas.
John J. Quinn, 2 ans, Algier.
Edward Quinn, 5 mois, Algier.
Henry Lee, 40 ans, Algier.
Mme veuve Sophie Wismer, 70 ans, No 110 rue Conti.
Georges Baldon, 21 mois, No 236 rue St. Philippe.
Martin Hanlon, 44 ans, No 78 rue Ste Marie.
Toney Albert, 4 mois, enfant Première et Chippewa.
Ophelia Fields, 23 ans, rue Howard entre Jackson et Philip.
Mme Barbara Schmuser, 59 ans, No 58 rue de Chartres.
Mme Emma Stolz, 43 ans, No 524 rue Chippewa.
Martin H. Horton, 16 mois, Algier.

Voyageurs arrivés.

CITY HOTEL.

G. Scott, N. O. N. E. R. R.; J. J. Healy, Pensacola, Fla; M Riley, Red Bank, N J; Frank S Burke, Mlle L L Harby, Houston, Texas; J J M Mellerson, femme et enfant, Nashville, Tenn; E Levy, New York; G G Leland, ville; J W Aitken, King Front Line; J M Holt et garçon, Waco, Texas; G G Slaughter, Jeffersonville, Miss; Geo H Cole, N O J R Memphis, Marcus, Ins; The B Chase, Shreveport, Lou; W Denny, Mobile Point; J Hammond, E Brown, Marshall; Mlle M Zenor, Patersonville; M le C Newson, John J Molley; F M O Fenn, Houston Texas.

Cour du recorder Ford.

Charles Kean, accusé d'être entré, nuitamment, dans une maison, dans l'intention d'y commettre un vol de félonie, a été envoyé en cour criminelle de district. Cautionnement de $500.

John Kennedy, convaincu d'ivresse et de bris de paix, a été condamné à $20 d'amende ou trente jours de geôle de police.

W. H. Oertel, prévenu de bris de paix et de langage obscène; Mlle. Sessy Capdeneeq, d'insultes, de menaces et de langage obscène; Mme George et Paul Azarello, de voies de fait; S. Cerrasé, d'offre, en vente de marchandises frelatées, poison gâté, ont été requis de fournir leur cautionnement de $250 en attendant l'interrogatoire.

Virginia Pease et Rosa Fitzgerald, convaincues d'ivresse, de tapage et de langage obscène; Philippe Winston, d'ivresse et de bris de paix, ont été condamnés à $10 d'amende ou vingt jours de geôle de police.

Thomas Blackman, convaincu de voies de fait, a dû donner un cautionnement de $500 pour répondre de sa bonne conduite durant six mois.

Wm Miller, prévenu de voies de fait, a fourni un cautionnement de $500 en attendant l'instruction préliminaire.

Karl Herzog, accusé de l'homicide de Patrick Duplessis, qui a blessé tandis que ce dernier lui volait des légumes, dans un jardin, a été acquitté.

Cour du recorder Davey.

Jesse Fredericks et Ellen Jones, convaincues de bataille et de bris de paix; Jane Wilson et Marie Keating, d'ivresse et de bris de paix—ont été condamnées à $20 d'amende ou trente jours de geôle de police.

Le grand incendie de lundi—Lorsque le feu a éclaté, lundi soir, à la grande usine d'huile de coton, à la Jetée, les ouvriers mirent en branle la West End, à bord de l'*Hibrides*, et partis depuis une heure et demie, ont vu jaillir les flammes, et s'élever dans les airs une épaisse colonne de fumée. Le sinistre spectacle était parfaitement visible même du Mandeville. Il semblait qu'un immense incendie dévorât la Nile-Orléans, et l'inquiétude était naturellement très vive parmi les passagers du petit steamer.

Ventes (inscrites aux bureaux de l'auctionneur des aliénations):

Louis Philippe Delachaise à Simon Hernsheim, 9 terrains et bâtisses dans l'îlot compris entre les rues Baronne, Carondelet, Aurelia et Foucher.....$2,025

Denis Centenard et femme à Michael Young, un terrain et bâtisses dans l'îlot compris entre les rues Poydras, Dryades, Lafayette et Baronne, ayant 18 pieds de face à la rue Poydras sur 113 pieds de profondeur.....$4,455

George H. Andrée à Chas. A. Andrée, deux terrains et bâtisses dans l'îlot compris entre la rue Florida et le campement ci-devant St. Jean.....$1,200

Mayer Israël à Léon Godchaux, plusieurs terrains et bâtisses compris entre les rues Kentuckey, Industrie, Mathilda, l'Avenue de la Florida et autres rues.....$500

Mme veuve Henry Stier et aîs, Mme veuve George Sahen, deux terrains et bâtisses dans l'îlot compris entre les rues Septième, Huitième, Chippewa et Annonciation, ayant 90 pieds de face à la rue Huitième sur 128 pieds de profondeur.....$4320

Charles Laîtte à Mme veuve George Ullmeyer, un terrain et bâtisses dans l'îlot compris entre les rues Magazine, Camp, Jena et Cadix, ayant 30 pieds de face à la rue Camp sur 120 pieds de profondeur.....$200

Mme Carlos Dias Silvera et aîs. à Gustave A. Breaux, trois terrains et bâtisses dans l'îlot compris entre les rues Frytania, Celeste, Sixième et Septième, ayant chacun 31 pieds de face à la rue Frytania sur 120 pieds de profondeur.....$10,000

Philip Kassel à George Brassett, un terrain et bâtisses dans l'îlot compris entre les rues Delord, Dryader, Julie et Baronne, ayant 25 pieds de face à la rue Delord sur 122 pieds de profondeur.....$1500

Chrétien V. Rochet et aîs. à M. Mercade, un terrain et bâtisses dans l'îlot compris entre les rues Commune, Gravier, Magazine et Thoupitoulas, ayant 21 pieds de face à la rue Commune sur 62 pieds de profondeur.....$5,250

Mme H. H. Judson à Simon Hernsheim, quatre terrains et bâtisses dans l'îlot compris entre les rues Carondelet, Baronne, Foucher et Amelia.....$1,350

Richard Milliken à Pierre H. Armand, un terrain et bâtisses dans l'îlot compris entre les rues Baronne, Poydras, Dryades et Lafayette, ayant 23 pieds de face à la rue Poydras sur 127 pieds de profondeur.....$2,500

Régates.—Les régates du Southern Yacht Club pour le compte annuelle n'ont pas été aussi intéressantes qu'on s'y attendait; ce sont toutes, celui de M. A et Brewster—le Silence—s'étant fait leur rival.

Il est parti à 2 heures 21 secondes. Après avoir parcouru les premiers cinq milles, il en disparaît à contenance, lorsqu'un fort coup de vent s'est élevé, et il a chaviré entre la pointe et le second piquets, ce qui a occasionné le renvoi de la régate à l'année prochaine.

Vers les trois heures et demie, les propriétaires des bateaux "Anita" et "le May" ne voulant pas désappointer les personnes qui étaient venues pour contempler ces régates, ont organisé une course particulière de cinq milles seulement. [illegible] le "May."

Il y a eu bal.

Concert de la place Jackson.—Après-demain, vendredi, cinquième concert-promenade sur la place Jackson. Comme la dernière fois, grand éclairage électrique, orchestre complet, rafraîchissements de première qualité. Prix d'entrée, 10 sous pour les grandes personnes, 5 sous pour les enfants au-dessous de 10 ans. Comme toujours, il y aura foule.

Le bureau des directeurs de l'Exposition de coton de 1884 s'est réuni, hier soir, à huis clos, au No 75 de la rue Baronne, sous la présidence du colonel Ed. Richardson.

A l'ouverture de la séance, les reporters ont été exclus. Ils ont su après, qu'on avait ouvert les soumissions cachetées pour les offres de l'exposition.

Le colonel D. B. Penn qui représente le syndicat a offert $275,000 pour le privilège d'exploiter l'exposition, de se charger des souscriptions, etc., etc. Sa proposition a été reçue avec.

Un comité a été nommé pour choisir un endroit convenable où l'exposition aura lieu.

Il a été décidé que le bureau des directeurs exploiterait l'exposition et qu'on ne louera pas le privilège.

Mystic Club.—Ce club a donné, hier soir, au parc Leeper, une fort jolie soirée, à laquelle assistait une assemblée, peu nombreuse, mais fort joyeuse.

Le club a été formé le 13 septembre 1882. Voici la liste des officiers:

George Phelan, président.
E. L. Maier, vice président.
W. T. Jones, secrétaire aux finances.
C. F. C. Grunebaith, secrétaire aux archives.
E. Boldt, trésorier.

LA MORT D'HENRI C. CLARK, C., AGÉ DE HUIT ANS, ÉCRASÉ LE 15 DU COURANT, PAR UN DES "CARS" DE LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DRYADES ET REMPARTS, DANS LA RUE BARONNE, PRÈS SIXIÈME.

L'ENQUÊTE D'HIER SOIR.

TÉMOIGNAGES.—VERDICT.

Le Dr Archinard, sous-coroner, a terminé, hier soir, l'enquête des faits qui se rattachent à la mort d'Henri C. Clark.

Voici les dépositions entendues:

RICHARD D. SCHEVEN—Je demeure au No 384 1/2 de la rue Constance.

Le vendredi, 8 courant, j'étais assis en face de la maison No 699 de la rue Baronne, près Sixième. J'y ai vu trois enfants de couleur, deux petits garçons et une petite fille qui jouaient sur la voie de fer; un des petits garçons avait un panier de terre entre les mains. La petite fille et un des petits garçons se pourchassaient. Ils jouaient ensemble. En ce moment un "car" a passé.

La petite fille a traversé la rue, suivie du petit garçon; ayant pris peur, elle s'est arrêtée, et le petit garçon s'est heurté contre elle; il est tombé sur la voie et les roues lui ont passé sur le cou. Le driver a arrêté le véhicule au premier arrêt poussé par la petite fille. C'est le car No 46 de la ligne de la rue des Remparts et Dryades qui a écrasé l'enfant. J'ai couru pour relever le petit malheureux mais il était déjà mort. J'étais à une distance de soixante à quatre-vingt pieds de l'endroit où l'accident a eu lieu.

LÉO JUMONVILLE.—Je demeure au No 695 de la rue Baronne, près Sixième.

Le jour de l'accident je lisais dans une des chambre qui donnent sur la rue, quand mon père, qui était à la fenêtre, nous a appelés, moi et mon frère, pour nous montrer à un accident. Qu'est-ce! lui a demandé ma mère. C'est un petit garçon qui est tombé sur la voie, a-t-il répondu.

J'ai couru à la fenêtre, j'y ai vu les roues du car passer sur l'enfant. J'ai couru, dans la rue, au secours du petit garçon. J'ai vu le driver essayer d'arrêter le car. Après l'accident, le driver est descendu du véhicule et s'est rendu à la station de police où il s'est constitué prisonnier.

F. W. AMES.—Je demeure au No 690 de la rue Baronne.

Il y a eu, vendredi dernier, huit jours, le regardais dans la rue par les jalousies lorsque j'ai vu No 46 à passer; immédiatement après, j'ai entendu deux secousses du car comme s'il rencontrait un obstacle. J'ai vu une petite fille qui courait autour du véhicule, faisant beaucoup de bruit et criant que son frère avait été tué. J'ai ouvert ma porte et couru à l'enfant; il était mort. Au moment de l'accident, le driver était debout, mais quand il a passé devant chez moi il était assis.

WM MATHEWS, C.—Je demeure à l'encoignure Sixième et St-Denis.

Le soir de l'accident, j'étais au coin des rues Baronne et Sixième. Deux enfants jouaient dans la rue. Le petit garçon qui a été écrasé a voulu passer la voie; le malet l'a heurté, il est tombé et les roues lui ont passé sur le cou. Le driver était assis, lors de l'accident.

F. WEBER, JR.—Je demeure au No 305 de la rue Washington.

Dans la soirée du 15 juin je passais dans la rue Baronne. J'étais à quelques pas de la rue Sixième, quand j'ai rencontré deux petits garçons, un d'eux avait un morceau de terre entre les mains. Quand j'ai entendu la cloche attachée au cou d'un mulet, je me suis jeté à gauche du car, en face d'un terrain vide.

Les enfants n'étaient pas sur la voie; une petite fille s'est approchée d'eux et s'est écriée; "Arrêtez les!" En me retournant, j'ai vu la petite fille en train d'enlever le message de terre d'une main du petit garçon; celui-ci est tombé et les roues lui ont passé dessus. Le mulet allait très lentement. Le driver n'était pas assis.

Le jury a déclaré que la mort a été causée par des blessures faites par le "car" No 46 (de la ligne des rues Dryades et Remparts), qui lui a passé sur le cou, la poitrine et la tête; que le véhicule était conduit par Wm. Gill, actuellement en prison.

Paragraphes.—On a continué, hier, à prendre à la section B [juge Houston], de la cour civile de district, les dépositions dans la procès de Victor Eloi, que l'on veut faire déclarer atteint d'aliénation mentale. Le condamné a été mis sur le siège des témoins, mais il a refusé de répondre aux questions qu'on lui a posées. Il est resté tout le temps la tête baissée et ne semblant porter aucun intérêt à ce qui se passait autour de lui. On entendra d'autres témoins aujourd'hui.

—Le cheval attelé au "car" No 5 du chemin de fer de la rue Jackson a brisé son harnais à l'encoignure des rues Bourgogne et Jackson et s'est échappé. On n'a pas pu le rattraper.

—Raphaël Cassaseus, qui est atteint d'aliénation mentale, a tenté de se suicider en se jetant dans le fleuve de l'Ocean Dry Dock, à Algers; il en a été retiré par MM. Chas. Bahler et John Donnelly. Cassaseus est accusé du steamer mexicain "Phoenix."

—Des voleurs se sont introduits dans la résidence de Mme Brashes, au coin des rues Septième et St-Patrick; ils ont emporté $13 en argent et un médaillon valant cinq piastres.

—Un nommé McKenna, employé chez M. F. N. Voickman, épicier du coin des rues St Philippe et Decatur, est tombé, du balcon de l'établissement, sur le trottoir; il a reçu de légères contusions. On l'a transporté à l'hôpital.

—Le compagnie de pompes à vapeur, si populaire et connue sous le nom de St. Bernard No. 1, vient de choisir ses officiers pour l'année 1883-84. Voici le résultat de l'élection:

Président, l'honorable J. N. Augustin;
Vice présidents, E. E. Nunez, F. D. Seghers;
Secrétaire, A. Darcantel;
Trésorier, John Dolhonde;
Foreman, Henry Hoffmann;
Premier sous-foreman, Henry Fleischer;
Second sous-foreman, Joseph Dress;
Ingénieur, John Taaffe;
Steward, Léon Destugues.

Le digne président de la grande et belle organisation qu'il a su si bien diriger—notre jeune sénateur, l'honorable J. N. Augustin—a eu l'honneur de la réélection pour la huitième fois.

Cour du recorder Davey.—Jesse Fredericks et Ellen Jones, convaincues de bataille et de bris de paix; Jane Wilson et Marie Keating, d'ivresse et de bris de paix—ont été condamnées à $20 d'amende ou trente jours de geôle de police.

Le grand incendie de lundi—Lorsque le feu a éclaté, lundi soir, à la grande usine d'huile de coton, à la Jetée, les ouvriers mirent en branle la West End, à bord de l'*Hibrides*, et partis depuis une heure et demie, ont vu jaillir les flammes, et s'élever dans les airs une épaisse colonne de fumée. Le sinistre spectacle était parfaitement visible même du Mandeville. Il semblait qu'un immense incendie dévorât la Nile-Orléans, et l'inquiétude était naturellement très vive parmi les passagers du petit steamer.

Ventes (inscrites aux bureaux de l'auctionneur des aliénations):

Louis Philippe Delachaise à Simon Hernsheim, 9 terrains et bâtisses dans l'îlot compris entre les rues Baronne, Carondelet, Aurelia et Foucher.....$2,025

Denis Centenard et femme à Michael Young, un terrain et bâtisses dans l'îlot compris entre les rues Poydras, Dryades, Lafayette et Baronne, ayant 18 pieds de face à la rue Poydras sur 113 pieds de profondeur.....$4,455

George H. Andrée à Chas. A. Andrée, deux terrains et bâtisses dans l'îlot compris entre la rue Florida et le campement ci-devant St. Jean.....$1,200

Mayer Israël à Léon Godchaux, plusieurs terrains et bâtisses compris entre les rues Kentuckey, Industrie, Mathilda, l'Avenue de la Florida et autres rues.....$500

Mme veuve Henry Stier et aîs, Mme veuve George Sahen, deux terrains et bâtisses dans l'îlot compris entre les rues Septième, Huitième, Chippewa et Annonciation, ayant 90 pieds de face à la rue Huitième sur 128 pieds de profondeur.....$4320

Charles Laîtte à Mme veuve George Ullmeyer, un terrain et bâtisses dans l'îlot compris entre les rues Magazine, Camp, Jena et Cadix, ayant 30 pieds de face à la rue Camp sur 120 pieds de profondeur.....$200

Mme Carlos Dias Silvera et aîs. à Gustave A. Breaux, trois terrains et bâtisses dans l'îlot compris entre les rues Frytania, Celeste, Sixième et Septième, ayant chacun 31 pieds de face à la rue Frytania sur 120 pieds de profondeur.....$10,000

Philip Kassel à George Brassett, un terrain et bâtisses dans l'îlot compris entre les rues Delord, Dryader, Julie et Baronne, ayant 25 pieds de face à la rue Delord sur 122 pieds de profondeur.....$1500

Chrétien V. Rochet et aîs. à M. Mercade, un terrain et bâtisses dans l'îlot compris entre les rues Commune, Gravier, Magazine et Thoupitoulas, ayant 21 pieds de face à la rue Commune sur 62 pieds de profondeur.....$5,250

Mme H. H. Judson à Simon Hernsheim, quatre terrains et bâtisses dans l'îlot compris entre les rues Carondelet, Baronne, Foucher et Amelia.....$1,350

Richard Milliken à Pierre H. Armand, un terrain et bâtisses dans l'îlot compris entre les rues Baronne, Poydras, Dryades et Lafayette, ayant 23 pieds de face à la rue Poydras sur 127 pieds de profondeur.....$2,500

Régates.—Les régates du Southern Yacht Club pour le compte annuelle n'ont pas été aussi intéressantes qu'on s'y attendait; ce sont toutes, celui de M. A et Brewster—le Silence—s'étant fait leur rival.

Il est parti à 2 heures 21 secondes. Après avoir parcouru les premiers cinq milles, il en disparaît à contenance, lorsqu'un fort coup de vent s'est élevé, et il a chaviré entre la pointe et le second piquets, ce qui a occasionné le renvoi de la régate à l'année prochaine.

Vers les trois heures et demie, les propriétaires des bateaux "Anita" et "le May" ne voulant pas désappointer les personnes qui étaient venues pour contempler ces régates, ont organisé une course particulière de cinq milles seulement. [illegible] le "May."

Il y a eu bal.

L'affaire Gaines—Convocation du maire.—Le maire Behan a envoyé la circulaire suivante à bon nombre de citoyens; c'est une convocation à se réunir, ce soir même, à l'Hôtel de Ville: par suite de la demande extraordinaire faite par la cour fédérale suivant laquelle l'administration urbaine devrait lever, immédiatement une taxe directe de plus de $2,000,000 sur les contribuables et pour arriver à s'entendre sur les mesures à prendre en pareille circonstance, vous êtes respectueusement invité à assister à une conférence qui aura lieu, ce soir, à 7 h. 30, à l'Hôtel de Ville, pour discuter cette grave question.

Inspection des marchés par le grand jury.—Hier, MM. E. H. Levy, président, Trémoulet et Helm, membres du grand jury, ont fait une visite aux marchés Trémé, St-Bernard et Delamore—ce dernier situé au fond du troisième district. Les commissaires étaient à leur poste, faisant le guet. Ils avaient, du reste, reçu, à ce sujet, des instructions sévères de M. Mealy, l'administrateur de police.

Il sont, tour-à-tour, soumis les trois marchés à une inspection rigoureuse, et ont pu constater que tout y était dans un état de propreté irréprochable. Les viandes et autres denrées, légumes, fruits, poissons, tout y était frais et sain. Les viandes n'étaient peut-être pas de premier choix, mais en aussi bonne condition qu'on pouvait le désirer. Une seule exception à la règle: Un boucher du marché St. Bernard, M. Balbazin avait en vente des viandes d'une qualité tout à fait inférieure, que l'on n'eût pas dû mettre en étalage et offrir aux chalands. Etonné de cette infraction, ces messieurs se rendirent immédiatement chez le surintendant des abattoirs. Après inspection des livres de la compagnie, il fut constaté que le boucher du marché St. Bernard n'avait tué aucun animal dans l'établissement depuis quinze jours. Certains [illegible] paraît-il se permettent quelquefois d'abattre dans des endroits retirés, sans visite, sans autorisation, en contrebande, des viandes qui seraient refusées par l'inspecteur.

Conseil Municipal.—Nos édiles ont eu une lourde besogne hier; leur séance ouverte un peu après l'heure réglementaire, s'est prolongée fort avant dans la soirée, et n'a pas été démêlée d'un certain nombre.

Le maire en appelant ses collègues à l'ordre, leur a soumis les diverses communications à lui adressées durant les derniers huit jours; elles sont:

L'exposé hebdomadaire de la situation financière de la ville à la date du 25 de ce mois.

Le rapport mensuel du Commissaire de Police et des Bâtiments publics. Dans ce document, trop long pour trouver place ici, le Commissaire signale à l'attention du Conseil l'urgente nécessité d'une réparation de la somme allouée mensuellement à son Département, ainsi que le nombre considérable des différences suivantes: Pendant les cinq mois expirant le 31 mai dernier, les dépenses du Département se sont élevées à $34,140 07 pour matériaux et journaliers, dans le même espace, comme excédant de $2,298 58 l'allocation faite au Département.

Les dépenses du dernier mois, chiffrant $8854 32, se décomposent ainsi:

Frais de bureau	$241 35
Gardes de police	1246 11
Maison de refuge des gargons	224 41
Télégraphe dans l'Etat associé	1727 87
Prison de paroisse	836 67
Marchés publics	1248 35
Transport des malades, des indigents et des morts	318 47
Maisons de Cour	392 35
Ecoles publiques	40 55
Etuves	140 00
Détenants publics	362 95
Transport des prisonniers	141 40
Asile des vieillards et des infirmes	322 09
Pertiers	340 60
Réparation des maisons de pompes	71 70
Cimetières	64 50
Total	$8854 32

Les revenus du Département, relativement infimes, se sont élevés à $66.00 et sont provenus des Cimetières et des Etuves.

Le Comité des Ponts et Chaussées a annoncé avoir examiné l'ordonnance et les spécifications relatives au pavage de l'Avenue St. Charles, à lui référé à la séance précédente du Conseil, et a demandé le privilège, pour plus ample considération, de différer à huitaine la présentation de son rapport.

Un communiqué sous les signatures de 39 résidants de la rue Baronne, demandant le pavage en asphalte de cette partie de la rue comprise entre les rues Canal et St-Joseph.

Une communication du Maire, lui-même, informant le Conseil de la nomination de M. W. J. Grady membre du Comité des Améliorations.

Le Comité de Salubrité publique a favorisé l'ordonnance déjà à trait à la vaccination obligatoire; mais, par 8 votes presqu'unanime l'assemblée l'a repoussée.

Un vote semblable a disposé de la même façon, provisoirement du moins, de l'ordonnance pourvoyant à l'adjonction d'un emploi spécial à l'avoué de la ville pour la perception des taxes et licences arriérées.

Avant la mise aux voix de l'ordonnance il a été longuement discouru de part et d'autre. Au cours des débats, il a été fort à craindre que des révélations compromettantes et des violences de langage ne donnassent suite à un fâcheux incident.

M. Legan, s'insurgeant contre des propos qu'on lui prêtait, a manifesté le désir d'exprimer sa pensée sur la conversation inavouable de certain de ses collègues.

Le Maire, pressentant le danger d'une séance tumultueuse, a réduit M. Legan au silence en lui disant que personne ne l'avait attaqué, et que son indignation n'était nullement motivée.

Plusieurs autres comités permanents ont présenté des rapports que ne distinguait pas un intérêt précisément palpitant.

Enfin, entre nos vallées pétitions portées devant le Conseil, est celle que nous donnons ci-après et sur laquelle le comité de finances sera appelé à se prononcer avant le Conseil:

"Aux honorables Maire et membres du Conseil de la ville de la Nile-Orléans.

Les soussignés ont l'honneur que le chemin bordant le lac et pallant le Fort Espagnol à Milneburg, est en mauvais état, et que les trois ponts qui s'y trouvent ont grand besoin de réparations. Comme il n'est pas d'autre chemin que celui-ci pour se rendre de la ville à Milneburg—le chemin de fer excepté—nos intérêts nécessairement en souffrent.

Payant de forts impôts et désirons de voir le rétablissement des communications entre la ville et notre localité par ce chemin, nous sollicitons respectueusement l'autorisation de réparer les dits chemin et ponts, à la condition que la somme par nous payée soit placée à notre crédit pour l'acquittement de nos taxes et licences jusqu'à remboursement par fait; un compte détaillé des dépenses devant être fourni par nous, sous serment, à la ville,

"Nous croyons juste cette proposition. Nous payons des licences pour l'exploitation de notre industrie à Milneburg, industrie dont la prospérité dépend du grand nombre des visiteurs de la ville; et cependant la ville empêche presque l'existence de cette industrie en négligeant Milneburg inaccessible aux promeneurs.

"La saison d'été commence, et il serait juste d'ouvrir au public toutes les avenues, toutes les voies conduisant aux bords du lac.

J. TRIGONI,
MIGUEL BRIGOLARA."

Tournoi de billard.—Le tournoi inauguré la semaine dernière et auquel prennent part six de nos meilleurs joueurs, se poursuit activement. De trente parties, vingt-quatre ont déjà été jouées; et, comme c'est toujours le cas, les dernières sont suivies avec plus d'intérêt que ne l'ont été les premières. Les joueurs sont MM. Abrams, Maggioli, Coste, Miller, Conway et Quaid. MM. Miller et Conway ont joué leur dernière partie hier soir; M. Conway a battu son adversaire de 26 points; il a exécuté très brillamment plusieurs carambolages dont la difficulté n'a pas échappé à l'appréciation de l'assistance.

MM. Abrams, Maggioli, Coste et Quaid ont encore à se mesurer ensemble. Les deux premiers n'ont pas perdu de partie et ont trois victoires à leur crédit. On les dit de force égale, ce qui ne contribue pas peu à accroître l'intérêt de la première partie entre eux et la dernière du tournoi, fixée à vendredi soir. Jusqu'ici M. Abrams a fait la plus forte série de points, 30; M. Coste vient en second; sa plus forte série a été de 22 points. Il se jouera une partie tous les soirs jusqu'à vendredi. L'avenir ménage donc plusieurs heures d'enchantement aux admirateurs de ce genre de *sport*.

Les rôles d'appointements des propriétés mobilières de San Francisco sont terminés; la somme s'élève à $67,914,865, soit $7,827,870 de plus que l'an dernier. Parmi les plus forts appointements, on remarque ceux de Mme Marie F. S. Hopkins, $681,599; Ch. Crocker, $549,325; Levi Stanford, $547,615.

Pendant l'année 1882, il a été importé de l'étranger aux Etats-Unis 12,000,000 d'oeufs au prix moyen de 16 cents la douzaine. Le *Times*, de New York, relève ce fait; il demande que le gouvernement protège l'élevage de volaille américaine, il en appelle au comité des voies et moyens; il croit que si M. Randall est réélu, il s'occupera sérieusement de cette affaire.

DEPECHES Télégraphiques

Transmises à l'ABEILLE.

FRANCE.

Démission probable de Martin Feuillée.

Paris, 26—On rapporte que Martin Feuillée, ministre de la justice, donnera probablement sa démission, et que son portefeuille sera offert à Devès.

Départ d'un navire de guerre pour le Tonkin.

Paris, 26 juin.—Le navire de guerre français "Seine," partira pour le Tonkin le 7 juillet. Les navires de guerre Finistère et Naiade seront alors prêts pour le service.

Affaires au Tonkin.

Paris, 26 juin.—Le gouvernement a décidé de ne plus expédier de troupes au Tonkin, pour le moment.

Journal suspendu.

Madrid, 26 juin.—L'organe Carliste "Cabecilla," a été condamné à une suspension de 40 semaines pour avoir publié un libelle contre la reine.

Explosion dans une houillère.

Londres, 26—Une dépêche de Cardiff, rapporte qu'une explosion a eu lieu dans une houillère, près de cette ville. Deux personnes ont été tuées et douze autres blessées.

Massacre par les Anglais.

Londres, 26—Des avis reçus de Sierra Leone, rapportent que les opérations ét ent ues des Anglais contre le chef Gbpeve ont été suivies de grandes atrocités.

Les alliés indigènes ont été massacrés et mutilés, tous les autres faits prisonniers. Ces alliés ont perdu 100 hommes, pendant l'attaque sur le fort principal, qui a été pris. Il y a eu quatre-vingt-trois hommes, sur quatre-vingt-dix de tués par une seule bombe.

Incendie sur l'île Gutadjewski.

Londres, 26 juin.—Une dépêche reçue au Times de St Pétersbourg rapporte que plusieurs personnes ont été tuées pendant les progrès de l'incendie hier, dans les entrepôts sur l'île Gutadjewski.

Les pêcheries américaines.

Londres, 26—A la conférence des pêcheries hier soir, Lowell, ministre des Etats-Unis a présidé. Le prof. Goode, de la commission américaine, a lu un document sur les pêcheries américaines. La commission propose que la saison commence exactement de 12 heures, comme excédant de $2,298 58 l'allocation faite au Département.

Les dépenses du dernier mois, chiffrant $8854 32, se décomposent ainsi:

Frais de bureau	$241 35
Gardes de police	1246 11
Maison de refuge des gargons	224 41
Télégraphe dans l'Etat associé	1727 87
Prison de paroisse	836 67
Marchés publics	1248 35
Transport des malades, des indigents et des morts	318 47
Maisons de Cour	392 35
Ecoles publiques	40 55
Etuves	140 00
Réparation publique	362 95
Transport des prisonniers	141 40
Asile des vieillards et des infirmes	322 09
Pertiers	340 60
Réparation des maisons de pompes	71 70
Cimetières	64 50
Total	$8854 32

Les revenus du Département, relativement infimes, se sont élevés à $66.00 et sont provenus des Cimetières et des Etuves.

Le Comité des Ponts et Chaussées a annoncé avoir examiné l'ordonnance et les spécifications relatives au pavage de l'Avenue St. Charles, à lui référé à la séance précédente du Conseil, et a demandé le privilège, pour plus ample considération, de différer à huitaine la présentation de son rapport.

Un communiqué sous les signatures de 39 résidants de la rue Baronne, demandant le pavage en asphalte de cette partie de la rue comprise entre les rues Canal et St-Joseph.

Une communication du Maire, lui-même, informant le Conseil de la nomination de M. W. J. Grady membre du Comité des Améliorations.

Le Comité de Salubrité publique a favorisé l'ordonnance déjà à trait à la vaccination obligatoire; mais, par 8 votes presqu'unanime l'assemblée l'a repoussée.

Un vote semblable a disposé de la même façon, provisoirement du moins, de l'ordonnance pourvoyant à l'adjonction d'un emploi spécial à l'avoué de la ville pour la perception des taxes et licences arriérées.

Avant la mise aux voix de l'ordonnance il a été longuement discouru de part et d'autre. Au cours des débats, il a été fort à craindre que des révélations compromettantes et des violences de langage ne donnassent suite à un fâcheux incident.

M. Legan, s'insurgeant contre des propos qu'on lui prêtait, a manifesté le désir d'exprimer sa pensée sur la conversation inavouable de certain de ses collègues.

Le Maire, pressentant le danger d'une séance tumultueuse, a réduit M. Legan au silence en lui disant que personne ne l'avait attaqué, et que son indignation n'était nullement motivée.

Plusieurs autres comités permanents ont présenté des rapports que ne distinguait pas un intérêt précisément palpitant.

Enfin, entre nos vallées pétitions portées devant le Conseil, est celle que nous donnons ci-après et sur laquelle le comité de finances sera appelé à se prononcer avant le Conseil:

"Aux honorables Maire et membres du Conseil de la ville de la Nile-Orléans.

Les soussignés ont l'honneur que le chemin bordant le lac et pallant le Fort Espagnol à Milneburg, est en mauvais état, et que les trois ponts qui s'y trouvent ont grand besoin de réparations. Comme il n'est pas d'autre chemin que celui-ci pour se rendre de la ville à Milneburg—le chemin de fer excepté—nos intérêts nécessairement en souffrent.

Payant de forts impôts et désirons de voir le rétablissement des communications entre la ville et notre localité par ce chemin, nous sollicitons respectueusement l'autorisation de réparer les dits chemin et ponts, à la condition que la somme par nous payée soit placée à notre crédit pour l'acquittement de nos taxes et licences jusqu'à remboursement par fait; un compte détaillé des dépenses devant être fourni par nous, sous serment, à la ville,

"Nous croyons juste cette proposition. Nous payons des licences pour l'exploitation de notre industrie à Milneburg, industrie dont la prospérité dépend du grand nombre des visiteurs de la ville; et cependant la ville empêche presque l'existence de cette industrie en négligeant Milneburg inaccessible aux promeneurs.

"La saison d'été commence, et il serait juste d'ouvrir au public toutes les avenues, toutes les voies conduisant aux bords du lac.

J. TRIGONI,
MIGUEL BRIGOLARA."

Tournoi de billard.—Le tournoi inauguré la semaine dernière et auquel prennent part six de nos meilleurs joueurs, se poursuit activement. De trente parties, vingt-quatre ont déjà été jouées; et, comme c'est toujours le cas, les dernières sont suivies avec plus d'intérêt que ne l'ont été les premières. Les joueurs sont MM. Abrams, Maggioli, Coste, Miller, Conway et Quaid. MM. Miller et Conway ont joué leur dernière partie hier soir; M. Conway a battu son adversaire de 26 points; il a exécuté très brillamment plusieurs carambolages dont la difficulté n'a pas échappé à l'appréciation de l'assistance.

MM. Abrams, Maggioli, Coste et Quaid ont encore à se mesurer ensemble. Les deux premiers n'ont pas perdu de partie et ont trois victoires à leur crédit. On les dit de force égale, ce qui ne contribue pas peu à accroître l'intérêt de la première partie entre eux et la dernière du tournoi, fixée à vendredi soir. Jusqu'ici M. Abrams a fait la plus forte série de points, 30; M. Coste vient en second; sa plus forte série a été de 22 points. Il se jouera une partie tous les soir